



Capacités visées :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'établir le document unique d'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs, et de mettre en place les moyens et les équipements de prévention en respectant un calendrier des opérations.

Apports méthodologiques :

- **Identifier la réglementation de l'évaluation des risques professionnels :**
 - Article L 4121-1 du code du travail : L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger **la santé physique et mentale** des travailleurs.
 - Article L 4121-2 du code du travail stipule que l'employeur met en œuvre les mesures prévues à l'article L. 4121-1 sur le fondement des principes généraux de prévention
 - Article L4121-3 du code du travail : L'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs
 - Article L4121-4 du code du travail : Lorsqu'il confie des tâches à un travailleur, l'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, prend en considération les capacités de l'intéressé à mettre en œuvre les précautions nécessaires pour la santé et la sécurité.

- **Identifier les documents de l'évaluation des risques professionnels:**
 - Les documents d'audit
 - Les documents de résultats d'évaluation
 - Les documents de mise en application des moyens de prévention

- **Mettre en place le programme annuel d'actions de prévention :**
 - La classification des priorités
 - Les délais d'exécution
 - Les estimations de coût
 - Les personnes chargées de la réalisation

- **Suivre l'évolution et l'adaptabilité des utilisateurs aux moyens de prévention :**
 - Le calendrier des contrôles
 - Le suivi des obligations réglementaires
 - Le résultat annuel des opérations de prévention

Mode d'exécution :

- **Durée : 3 jours + 1 soit 28 heures**
- **Public : Encadrement**
- **Pré requis : Avoir suivi le module « L'évaluation des risques par unité de travail »**

Documentation remise :

- **Support de formation**